

Abo **Mobilité à Genève**

Le quai des Bergues est réservé aux piétons pour de bon

Après la mise à l'enquête publique et le délai d'opposition, l'arrêté de circulation est maintenant en force. La Ville de Genève a lancé un mandat pour étudier l'amélioration de la déviation cyclable.



[Rachad Armanios](#)

Publié: 10.03.2023, 17h00





L'arrêté rendant le quai des Bergues piéton est en force. Les voitures mais aussi les vélos y sont interdits de circulation.

LAURENT GUIRAUD/TAMEDIA

Finis le provisoire. Le quai des Bergues est piéton pour de bon. Faute d'oppositions à l'issue du délai de recours, l'arrêté de circulation est désormais en force. Le quai, sur son tronçon compris entre la place de Saint-Gervais et l'intersection entre la place des Bergues et la rue Arnold-Winkelried, est décrété zone piétonne sans circulation ni stationnement, confirme Anaïs Balabazan, déléguée à la communication du Département municipal de l'aménagement, des constructions et de la mobilité.

Seul le petit train touristique et les services d'urgence et d'entretien sont autorisés à circuler. Et les livraisons sont autorisées uniquement entre 6 h 30 et 10 h 30. La mise en place de la signalisation et les marquages définitifs doivent être réalisés dès le milieu de la semaine prochaine. Quant

au mobilier estival (chaises et parasols), il est prévu de le remettre en place cet été.

En outre, une étude est en cours pour compléter la végétalisation. Le quai avait déjà bénéficié de plantations complémentaires, soit des lilas d'Inde.

Déviation jugée dangereuse

Dans l'immédiat, il n'y a pas d'actions spécifiques prévues auprès des cyclistes, précise Anaïs Balabazan. «Car les règles semblent mieux respectées. Si avec l'arrivée des beaux jours, la sensibilisation semble à nouveau nécessaire, la police municipale sera avisée.»

Pourtant, nombre de vélos circulent sur ce quai, même si beaucoup empruntent la déviation. À ce propos, «les cycles continuent, pour l'instant, à être déviés par les rues parallèles, à savoir celles des Étuves et Kléberg, dans les deux sens, précise notre interlocutrice. Cependant, un mandat a été lancé pour étudier la consolidation et l'amélioration de cet itinéraire cyclable.»

Pro Vélo a renoncé à recourir contre la piétonnisation du quai, malgré la perte de cette voie directe et intuitive. Mais l'association réclame une amélioration de l'itinéraire bis, jugé dangereux.

**«Les règles semblent
mieux respectées. Si
avec l'arrivée des beaux**

jours, la sensibilisation des cyclistes semble à nouveau nécessaire, la police municipale sera avisée.»

Anaïs Balabazan, déléguée à la communication du
Département municipal de l'aménagement, des
constructions et de la mobilité

Est-il prévu d'y limiter ou interdire les voitures? Réponse vague de la Ville: l'ingénieur mandaté devra proposer le meilleur tracé garantissant sécurité, efficacité, fluidité et accessibilité pour les vélos et les piétons. Et définir les conditions pour toutes les mobilités, en proposant les ajustements nécessaires aux régimes de circulation et d'éventuelles adaptations de carrefours, chaussées, feux rouges.



Genève, le 10 mars 2023. Le quai des Bergues est piéton de façon pérenne. La mise en place de la signalisation et les marquages définitifs doivent être réalisés dès le milieu de la semaine prochaine.

LAURENT GUIRAUD/TAMEDIA

Reste le dernier tronçon du quai, où l'Hôtel des Bergues bénéficie gratuitement de neuf places de dépose-minute. La conseillère administrative Frédérique Perler a exprimé sa volonté d'en réduire le nombre. «Maintenant que l'arrêté est en force, elle souhaite poursuivre les négociations avec l'hôtel», indique la chargée de communication.

Rachad Armanios est journaliste à la rubrique genevoise depuis août 2022 et couvre en particulier la politique cantonale. [Plus d'infos](#)

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

93 commentaires